



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et autres mesures et initiatives.**

Déclaration présentée par l'Indian Development Foundation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Conscient que la reconstruction sociale radicale peut être obtenue par des interventions actives, l'Indian Development Foundation a lancé un programme pour l'autonomisation des femmes et des filles soigneusement préparé et exécuté avec talent. Nous avons également conduit une méta-analyse des meilleures pratiques des organisations non gouvernementales poursuivant des buts similaires et avons identifié les programmes efficaces et durables en matière d'autonomisation des femmes.

Aujourd'hui, nous participons activement à des interventions techniques pour l'autonomisation des femmes. Le premier projet consiste notamment en l'apprentissage de l'utilisation de filtres aux points d'eau afin de garantir une eau potable et salubre. Un comité technique consultatif, dont font partie le docteur S. Prabhakar et A. P. Jayaraman, spécialistes en dessalement et en technique de filtration de l'eau, a été établi pour superviser le projet.
